

FESTIVALES MARINGEONNES

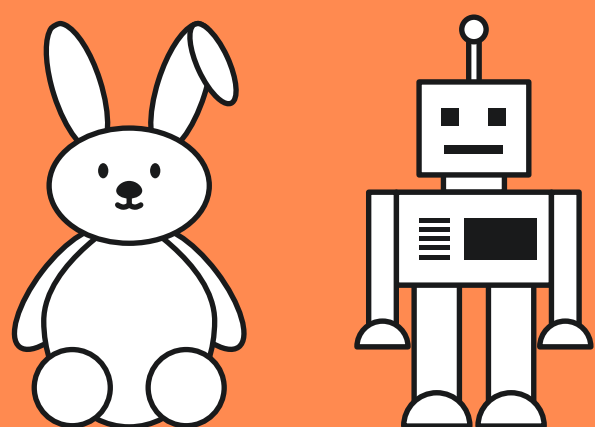
CONCOURS PHOTOS



Mettre en scène un objet suivant votre catégorie dans un endroit reconnaissable du village de Maringes pour une photo insolite !

ENFANTS DE 6 À 11 ANS

Ta photo doit mettre en scène une figurine (Type Playmobil, Barbie, Légo, Peluches...)

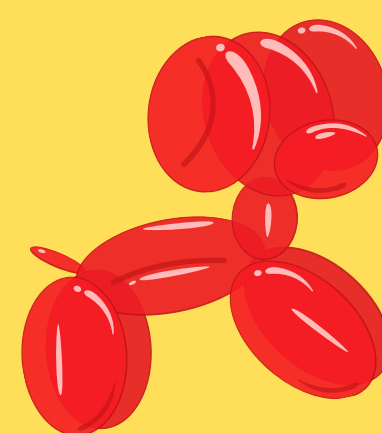


Prends tes pompes, chaussures, godasses, baskets et met les en scène de façon originale dans le village !

ADOS DE 12 À 18 ANS

ADULTES

Ta photo doit mettre en scène un objet **Rouge** !
Soyez créatif !



Informations et règlement du concours ci joint

FESTIVALES MARINGEONNES

REGLEMENT CONCOURS PHOTOS

Mettre en scène votre objet suivant votre catégorie, (voir ci-dessous) dans un endroit reconnaissable du village de Maringes pour une photo insolite !

Alors voici quelques informations pour que votre photo soit prise en compte pour le concours :

Une photo par personne - La photo doit être faite en extérieur et en dehors des jardins privés (c'est-à-dire pas chez vous), sur la commune de Maringes dans un lieu reconnaissable, pas de selfie, ni visage ou silhouette.

Catégorie Enfants : De 6 à 11 ans

Figurine de type : Playmobil, Poupée, Lego, Barbie, Transformer, Doudou, Peluche... mise en scène dans un endroit du village pour une photo insolite.



Catégorie Ados : De 12 à 18 ans

Prends tes pompes, chaussures, godasses, baskets et met les en scène de façon originale dans le village.

Catégorie Adultes : + de 18 ans

Un Objet de couleur rouge mise en scène dans un endroit du village pour une photo insolite !

Recommandations :

- Nous comptons sur votre bienveillance et votre prudence pour la réalisation de vos photos.
- Les photos montages ne seront pas acceptés.
- Toutes photos tendancieuses ou à caractère déplacé ne seront pas retenues.
- Toute participation au concours photos vaut acceptation du règlement.

Vous avez jusqu'au **28 mai 2021** pour réaliser et envoyer votre photo.

- à envoyer de préférence par mail en format non compressé et haute qualité à l'adresse suivante : **festivalesmaringeannes@gmail.com** (Précisez le nom du participant et la catégorie où vous concurrez) ou
- à déposer à la mairie : Mettre votre nom du participant au dos de la photo et la catégorie où vous concourez.

Les photos seront triées et rendues anonyme afin d'être **exposé du 22 Juin au 3 Juillet 2021**. Durant ce temps d'exposition, vous serez invités à choisir votre photo préférée dans chaque catégorie.

Les 3 premières photos de chaque catégorie seront exposés dans le bulletin municipal 2021.